

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE de MONTAGNAC  
MONTPEZAT

DOSSIER : N° DP 004 124 17 00019

Déposé le : 21/09/2017

Demandeur : Monsieur NEMEC PHILIPPE

Nature des travaux : Construction d'une piscine

Sur un terrain sis à : SAINT CHRISTOPHE à  
MONTAGNAC MONTPEZAT (04500)

Référence(s) cadastrale(s) : Y 415, Y 698

## ARRÊTÉ

### De non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable Délivré par le MAIRE au nom de la commune de MONTAGNAC MONTPEZAT

Le Maire de la Commune de MONTAGNAC MONTPEZAT

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R420-1 et suivants,

VU le Règlement National d'Urbanisme,

VU la Loi Montagne, notamment ses articles L145-5 et suivants,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de la commune de Montagnac-Montpezat approuvé en date du 22/06/1998,

VU la demande de déclaration préalable présentée le 21/09/2017 par Monsieur NEMEC PHILIPPE,

VU la demande de pièces complémentaires signée en date du 28/09/2017,

VU la complétude du dossier exprimée en date du 06/10/2017,

Vu la consultation de Direction Départementale des Territoires, Service Urbanisme et Connaissance des Territoires Pôle ADS en date du 25/09/2017

## ARRÊTE

### Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

### Article 2

Les montants des taxes d'urbanisme (Taxe d'aménagement et Redevance Archéologie Préventive) vous seront transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

MONTAGNAC MONTPEZAT

Le 10 octobre 2017

Le Maire  
François GRECO

